

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le 15 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, MARTINEZ Christine, GALLATO Nathalie, et Mrs Cyril COTONAT, GEVAERT Jean-Marie, Jean-Michel ESQUERRA, PERES André

Absents excusés : CAUSSADE Carole, Jean-Michel ESQUERRA

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Point projet cœur de village

- Monsieur le Maire fait un point sur la vente des lots et programme une mise à jour des annonces
- Mr Urrutia fauchera les lots à vendre
- La fosse de la micro station a été grillagée et devra être entretenue au rotofil
- La facture d'Arbres et Paysages 32 pour la plantation des haies du lotissement a été réglée pour un montant de 6477 € TTC
- Le remboursement du sinistre « accident auto » a été effectué, les travaux de remise en place du stop et de l'arbre sera réalisé par le SIVOM

2) Point des travaux en cours et à réaliser

- Une infiltration est apparue sous la porte de la « maison des associations » il est nécessaire de réfléchir à la réparation à faire
- Les meubles stockés sous le préau vont être nettoyés, restaurés afin de réaménager la salle des associations et de libérer le préau pour commencer les travaux du préau
- Les pupitres et bureaux non utilisés seront mis en vente
- On est en attente du devis concernant la rambarde du lavoir St André

3) Rapport visite maintenance annuelle Photovoltaïque

L'installation fonctionne correctement. La production depuis le mois de novembre est de 5000 Kw (objectif annuel de 8000 Kw).. Le rebranchement du tableau de la salle des fêtes a été effectué, les chiffres du tableau sont donc décalés avec la production réelle. Le nettoyage des panneaux est prévu en 2017.

4) Tarifs de location de la salle des fêtes pour location d'une semaine

Du lundi au vendredi les tarifs seront les suivants :

Du 1^{er} mai au 31 octobre : 250 €

Du 1^{er} novembre au 30 avril : 300 €

Un supplément de 50 € est prévu si utilisation de la cuisine.

Le tarif journalier se fera au prorata avec toujours une caution de 150 €.

5) Modification des statuts de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers pour prise de compétence Plan Local d'urbanisme Intercommunal

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la prise de compétence Plan Local d'urbanisme Intercommunal de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers qui induit une modification de leurs statuts notamment l'article 7 rubrique C.

Il est à noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2017 la DDT n'instruira plus les communes ayant une carte communale.

Après en avoir délibéré, le conseil vote : pour : 6 voix contre : 0 abstentions : 1

6) Réunion d'information assainissement

Une réunion est prévue le 21 juillet à la salle des fêtes afin d'expliquer le programme de subventions concernant la réhabilitation des installations d'assainissement.

7) Commission Vie du village

- Les membres de la commission ont commencé à rencontrer les anciens de notre commune afin d'élaborer un recueil Souvenirs.
- Les jeunes diplômés de l'année seront reçus le samedi 23 juillet.
- La mairie offrira l'apéritif le samedi matin pour la fête locale, Monsieur le Maire prendra contact avec les membres du comité des fêtes.

8) Compteurs Linky

Suite à la délibération prise par le conseil concernant le refus des compteurs électriques communicants, Le directeur d'ENEDIS (ex ERDF) viendra en mairie rencontrer Mr le Maire et les membres du conseil.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Nathalie GALLATO interroge sur le travail qui devait être fait par les étudiants de Toulouse sur la création d'un plan d'orientation. Elle nous informe que la Fédération de Randonnée du Gers effectué également ce type de travail.
- Mme Valérie DOMERC nous présente un livret sur le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) élaboré par la DDT. La DDT doit effectuer des relevés topographiques.
- Il n'y aura aucune incidence sur les parties constructibles de la carte communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24H00.

Ont signé le registre tous les membres présents.